

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUILLET 2023

Présents :

Absente :

Procurations :

Madelaine Château

Catherine Berteras à Arnaud Vassal

Frédéric Chaux à Georges thomas

Christiane Rochedix à Odile Masson

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver les comptes rendus de la séance du 5 avril 2023.

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

1 – CONVENTION AVEC LE CENTRE MEDICO SCOLAIRE D'ANDREZIEUX BOUTHEON : PRÉSENTATION G.THOMAS

La commune d'Andrézieux-Bouthéon assume la gestion de ce centre pour les communes du périmètre défini par l'Education Nationale. Les frais de fonctionnement du centre sont partagés entre les communes, au prorata du nombre d'élèves, de la grande section au CM2.

Notre commune a validé en 2005 une convention nous liant à ce centre, avec un règlement en deux fois dans l'année. Il est proposé au Conseil Municipal de valider la nouvelle convention proposée par le centre, avec un règlement en une fois pour diminuer les frais administratifs.

Le dernier montant total payé était de 200,35 € pour une année.

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

2 - REGLEMENTS MODIFIES : CANTINE - PERISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS : PRÉSENTATION B.BON

Comme voté lors du dernier conseil municipal, les règlements ont été modifiés ainsi : - Cantine / périscolaire :

Discipline : le processus jusqu'à une première exclusion sera maintenu. En cas de récidive dans la mauvaise conduite, il sera procédé dans les mêmes conditions à une exclusion d'un mois, puis à une exclusion définitive.

Échelle des sanctions disciplinaires : carton blanc, carton jaune, carton rouge, exclusion 1 semaine, exclusion 1 mois, exclusion définitive.

Périscolaire : modifications du règlement concernant la prise de médicaments sans PAI mais avec l'ordonnance ? Papier de décharge avec ordonnance en cas de prise de médicaments sans PAI.

Centre de loisirs :

- Il est proposé d'avoir possibilité d'inscription à la demi journée ?

Rappel : les tarifs de l'année scolaire 2023/2024 ont été votés en avril 2023 lors du vote du budget.

Nouveaux tarifs :
Demi journée sans repas : 7€
Demi journée avec repas 11€
Journée entière : 16€

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

3 – REGLEMENTS SALLE DES FETES : PRÉSENTATION G.THOMAS

Comme voté lors du dernier conseil municipal également, les règlements de la salle des fêtes, s'appliquant aux locataires extérieurs, intérieurs, et aux associations, ont été modifiés pour que les portes soient fermées lors de leurs présences dans la salle afin d'empêcher les intrusions.

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

4 – CIRCULATION RUE DES MARRONNIERS ET RUE DES CHENES : PRÉSENTATION G.THOMAS

La Commission Voirie s'est réunie le lundi 26 juin dernier. Elle propose au Conseil :

17 au 21 juillet : De réinstaller les coussins berlinois aux mêmes emplacements (l'achat de ces coussins a déjà été voté lors d'un conseil précédent).

- De limiter comme il se doit la vitesse à 30 km/h au droit de ces coussins, mais sur une longueur de voie restreinte.

- Les autres parties de ces voies retombant ainsi dans la limitation à 50 km/h.

- De ce fait, ces deux voies ne pourront plus être empruntées par des deux-roues en sens inverse de la circulation initiale, et les risques d'accidents dus à cette circulation en sens inverse seront en grande partie supprimés.

Votes pour : 12
et Catherine Bertéras

votes contre : 0

abstentions : 2 Arnaud Vassal

A aborder en commission Voirie : Étude de la possibilité de descendre sur tout ou partie de la rue des chènes sur un piste cyclable sur le trottoir entre le carrefour de la Linotte et le passage piétons devant la crèche. Piste mixte ? 2m de large minimum...

5 – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE : PRÉSENTATION G.THOMAS

Une convention de fonctionnement entre le département et la commune est à voter pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Votes pour : 14 votes contre : 0 abstentions : 0

Proposition d'un éventuel agrandissement de la bibliothèque actuelle,

6 – POINT SUPPLÉMENTAIRE : CONVENTION

Suite à la démission de Françoise Beal, il est nécessaire de la remplacer.

Le Centre de Gestion a trouvé une personne venant de Pralong est recrutée sur 2 demi-journées : Mardi et jeudi après-midi.

Convention signée dans un premier temps jusqu'au 4 Aout.

Coût du CDG : 10% du Coût pour un contrat de moins de 3 mois.

Votes pour : 14 votes contre : 0 abstentions : 0

7 – JURÉS D'ASSISES : PRÉSENTATION G.THOMAS

Il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assises avec la nouvelle formule informatique.

PEYRET Laurent

MARIANI Patrice

SCARENTINO BOUMAZA Joséphine

8 – QUESTIONS DIVERSES :

Aménagement Véloire : Panneaux posés, marquages prévus semaine du 17 au 22 Juillet, Mise en service mi juillet.

Questionnaire à diffuser sur les réseaux, site internet, lettre d'info...

FCBL :

Terrain synthétique : A l'origine les FCBL concernait que 2 communes : Craitilleux et Veauchette. Mais il s'avèrent que des enfants viennent également d'Unias, Rivas et L'Hôpital le Grand.

Dans les années futures, il est lancé l'idée que les 5 communes se mettent en commun pour mutualiser l'achat d'un terrain synthétique. Montant : 600K€ ttc.

Il est demandé à chaque conseil de se positionner sur la volonté de participer ou non au projet.

A voir, car il faudrait mutualiser TOUS les coûts.
Le conseil est favorable à avancer dans l'étude.

Assemblée générale vendredi 7
Remarque concernant la mauvaise tonte du terrain. Mais remerciement concernant les investissements de la mairie.

Mairie fermée du 3 au 23 aout

Prochain conseil 21 septembre

La Secrétaire de Séance

Stéphanie LUAIRE



Le Maire



Georges THOMAS